

Docteur Michel Dru
Président**Docteur Nicole Smolski**
Vice-Présidente**LA PART COMPLEMENTAIRE VARIABLE
UN CASUS BELLI POUR L'HOPITAL**
Communiqué de presse SNPHAR du 29/03/2007

L'arrêté d'application sur la part complémentaire variable destinée à récompenser la « performance » et le « mérite » des chirurgiens dans les hôpitaux publics a été publié le 28 mars 2007 dernier.

Le SNPHAR s'est toujours clairement opposé à cette *mesure discriminatoire* qui instaure un **apartheid** entre les praticiens hospitaliers. Il est pour la reconnaissance de la performance collective, seul moyen de valoriser tous les membres des équipes médico-chirurgicales et de promouvoir la qualité des soins au sein de l'Hôpital Public.

Comme le soulignait le Conseil National de l'Ordre une telle mesure *rompt l'indépendance d'exercice* des Praticiens Hospitaliers. Pour le SNPHAR il y a ici *délibérément* la volonté de la Tutelle de rompre l'unicité du statut de PH, de satisfaire une vision comptable de l'Hôpital Public, et d'affermir le pouvoir des administrations hospitalières.

Véritable usine à gaz, cet arrêté *montre l'ineptie d'intersyndicales hospitalières minoritaires. Que deviendront nos collègues chirurgiens lorsqu'ils ne pourront plus rien offrir à cette spirale morbide ? Bénéficieront ils d'une mise en recherche d'affectation pour services non rendus ?*

Cet arrêté est *une part de l'héritage* de X Bertrand, qui restera dans les mémoires comme le fossoyeur du statut de praticien hospitalier. C'est aussi un cadeau de mauvaise augure du *nouveau ministre de la Santé*, que les médecins anesthésistes connaissent, *par ses prises de positions sur le temps médical inactif en garde*, et sa conséquence inéluctable: *la fin du repos de sécurité.*

Cet arrêté est un véritable casus belli ! Le SNPHAR a déjà confié le dossier à son conseil juridique pour un recours contentieux au Conseil d'Etat, et réunit son Conseil d'Administration pour déterminer les modalités d'une journée de mobilisation en avril 2007.

La période pré électorale et les vacances scolaires n'empêcheront pas les PHAR de réagir.

Michel DRU

Nicole SMOLSKI

SAMU 94
Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 71 95 00
✉ michel.dru@snphar.com

Service de chirurgie générale et de
transplantation hépatique
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.com